



Adresse postale:
F.N.E.A.P.L
C/O DOLLFIN SARL
MARINE DE SISCO
20233 SISCO
fneapl@orange.fr

Tel : 0 871 284 910
Gsm : 06 07 08 95 92

**Communiqué de presse à l'attention des acteurs sociaux économiques
de la filière plongée
et de la branche sport**

Sisco le 31-03-2015

Monsieur Jean Escales, président du Comité Régional Corse de la FFESSM, lance un appel au secours au travers d'une pétition intitulée « Menace d'impossibilité de fonctionnement pour les 44 entreprises de plongée sous-marine insulaires pendant la saison estivale 2015 ».

Nous ne pouvons que confirmer cette menace qui touche, au-delà de la Corse, les structures commerciales du Var, des Alpes Maritimes, etc., qu'elles appartiennent ou non à la FFESSM.

Cependant, il faut avoir conscience que **cet état de délabrement** n'est pas une découverte. Il a été **programmé sciemment par** ceux qui aujourd'hui demandent de l'aide, c'est à dire **la FFESSM**. Il résulte de la volonté de la FFESSM de dégrader la filière professionnelle de la plongée en prescrivant au ministère un BPjeps inemployable et un DEjeps inaccessible. **L'objectif étant de mettre en déliquescence la filière professionnelle et proposer la filière fédérale comme seul recours.**

Monsieur Jean Escales, Vice-président national de la FFESSM ne peut l'ignorer. La fédération délégataire s'est opposée, bec et ongles, à une répartition équilibrée des prérogatives du BPjeps, allant jusqu'à solliciter l'organisation patronale qu'est le Cosmos pour que ce dernier la soutienne en Commission Paritaire Consultative lors de la séance du 28 juin 2011.

À l'époque nous avons fermement dénoncé ce projet.

Nous avons publié une analyse de ses conséquences.

Nous avons raison.

Depuis sa publication, seuls les moniteurs fédéraux ont passé le BPjeps, ce qui leur permet d'être rémunérés. Aujourd'hui, la FFESSM demande que cette étape soit supprimée et que ces enseignants bénévoles puissent bénéficier directement d'un contrat d'embauche.

Demain, il n'y aura plus de filière professionnelle en plongée. C'est ce que veut la FFESSM. Nous ne soutenons pas ce projet.

Cette pétition, lancée comme un cri d'alarme, a toutefois le mérite d'énoncer clairement la réalité : la filière plongée manque cruellement de moniteurs d'État.

Nous avons du reste dénoncé cette pénurie lors notre entretien avec le Directeur Emplois et Formations en novembre 2014.

Adhérent de la



Notre organisation patronale demande donc à ce que le Ministère des sports apporte rapidement une solution réglementaire, transitoire ou définitive, à cette situation d'exception, afin de permettre à l'ensemble des TPE-PME de la filière de répondre aux besoins en collaborateurs durant la saison, et ce, quel que soit le lieu où ils exercent.

Nous ne pouvons pas nous permettre de ne pas répondre aux demandes de la clientèle.
Il y va de la survie économique de nos entreprises.

Nous interrogeons donc le ministère sur ce problème tout en restant à sa disposition pour intégrer un groupe de travail sur le sujet.

Nous souhaitons également que les Partenaires Sociaux s'interrogent sur cette situation, prennent en compte ses contraintes sociales, et apportent leur analyse.

Thierry DOLL
Président de la FNEAPL